



Séparation hors mariage

Par **Chapa limão**, le **18/07/2019** à **07:47**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté en octobre 2014 un bien avec une femme 30 % pour elle et 70 % pour moi. J'ai apporté les 10 % d'apport et les frais de notaire. La personne n'a jamais participé au crédit ni aux besoins du couple. Je payais tout : eau, élec., sorties, vacances, bla bla, les travaux . Elle crédit voiture saisie sur le salaire et elle payait un logement pour sa fille qui ne travaillait pas. Cette personne s'est mise en pré-retraite à toucher des indemnités et s'est enfuie. J ai cesser les paiements des crédits car madame refuse de payer sa côte-part. J ai joué la transparence avec la banque et nous sommes fichés Banque de France. La banque n'a aucune nouvelle de cette personne. Moi, je me suis mis hors gel, j'ai monté un dossier et je bénéficie de deux ans de répit. Il est très difficile de se retourner contre cette personne mais pas improbable. Je ne peux reprendre les prêts car c'est 50 % de mon salaire et je n'ai pas envie.rrnrnAujourd'hui, j'ai un avocat qui veut bien m'accompagner. J'ai de quoi prouver que j'ai financé les travaux, les remboursements des prêts et que le 10 de chaque mois madame n'avait plus un sous sur son compte et que je n'étais pas d'accord, des loyers à gogo pour sa fille majeure. Financièrement, c'était voué à l'échec.rrnrnMa questions est : puis-je me retourner contre elle sur toutes les sommes engagées ? Je pense que oui mais si elle est insolvable ? La dette peut'elle allez sur ses enfants ? Et sachant que son père est propriétaire et très âgé. Aujourd'hui la banque a fait une demande d'estimations de notre bien suite au départ de cette personne plus que déplorable. Je perds mes investissements, les travaux effectués, j'ai beaucoup de mal à accepter cette réalité car pas mariés ni pascés. Cette personne savait très bien ce qu'elle risquait c'est à dire pas grand chose sauf que ma situation est très délicate .rrnrnMerci et cordialement.

Par **morobar**, le **18/07/2019** à **10:21**

Bjr, Votre maison sera vendue aux enchères publiques. Comme elle n'est pas terminée, sa valeur sera celle d'une poignée de cerises, et le reste manquant vous sera réclamé. Et après vous aurez loisir de tenter un recours contre cette future ancienne compagne. Si vous le pouvez, tenter de négocier avec votre banque un prêt complémentaire en accord avec votre avocat histoire d'éviter la saisie. Ses enfants ne sont pas responsables pas plus que ses parents. Vous aurez soin de rapporter les loyers de la grande fille pour vérification ou tentative d'action paulienne.

Par **Chapa limão**, le **18/07/2019 à 10:31**

Bonjour merci de votre réponse, mais j ai pas écrit que je n est pas terminé ma maison , étant interdit bancaire je ne sais pas si je peux négocier un prêt ? . Je ne sais pas ce que c est action paulienne , normalement elle me doit les montants des crédits payer en sont nom merci cordialement

Par **morobar**, le **18/07/2019 à 10:49**

[quote]rn mais j ai pas écrit que je n est pas terminé ma maison rn[/quote]rnMais si. rn[/quote]rnmoi je me suis mis hors gelrn[/quote]rnUne maison hors gel n'est pas terminée.rnL'action paulienne est à envisager avec votre avocat., il n'est pas sûr que les conditions soient acquises.rnCompte tenu des montanst en jeu vous devrez obligatoirement être représenté.

Par **Chapa limão**, le **18/07/2019 à 11:12**

Excuser moi hors gel ça veut dire que j ai monté un dossier à la banque de France et qu il a été accepté. , voilà mon hors gel . Simplement aujourd'hui oui la maison seras très certainement vendu à la bougie . Je cherche simplement à perdre le moins possible. Car la personne avec qui je vivais devais m aider donc elle ne l'a jamais fait . Saisie sur salaire pour des choses antérieures et tout les loyers a 450 e mini durant la totalité de notre vie commune aujourd'hui elle part et hop moi demerde toi donc je trouve facile et sont engagement pas fiable . Que faire ? Voilà aujourd'hui je perd tout y compris ma santé car physiologiquement j ai perdu mon temps mon argent , j ai plus de 50 ans . Pour mon bien être et dans ma mentalité je cherche juste à me défendre . Veuillez m excuser oui j ai mis maison pas terminé , je vous remercie de vos explications c est très aimable . Bah par moment un peu perdue quelqu'un aurait il plus d infos un peu d aide serait le bienvenu , cordialement